



Communauté  
de  
Communes

de Rochebaron  
à Chalençon

CCRC - Place de la Liberté  
43210 BAS EN BASSET

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
du lundi 18 avril 2011- 20H00  
à l'Ancienne Auberge de Valprivas

**PRESENTS :**

Bas en Basset : Bernard CHAPUIS  
Joseph CHAPUIS  
Jean-Marc COSTILLE  
Jacques FAURE  
Christine FOURNIER- CHOLLET  
Michel JANUEL  
Yvette RUARD remplaçant

Michèle JOLIVET, avec pouvoir

Boisset : Stéphane LAURENCON,  
remplaçant André PONCET, avec pouvoir  
Roger OLLIER

Malvalette : Patrick BUISSON  
Jean VEGLIANTI

St André de Chalençon : Xavier DELPY  
Mireille FAURE

St Pal en Chalençon : Pierre BRUN  
Pierre DANTONY  
Paul FRAISSE  
Laurent ROCHE

Solignac sous Roche : Grégory CHARREYRE  
Marcel EYMARON

Tiranges : Colette GAILLARD  
René GRANGER

Valprivas : Lionel CISERON  
Guy FONTON

**EXCUSES :**

Bas en Basset : Michèle JOLIVET  
Boisset : André PONCET

**ABSENTS : Néant**

**AUTRES PERSONNES :**

Jacques CHAVANOL, Directeur de la CCRC

**Date de la convocation : 8 avril 2011**

Début de la réunion à 20h10

- **ZA du Patural : Evolution depuis le dernier Conseil de Communauté du 13 décembre 2010 :**
  - Révision du prix de vente
  - Vente de lots
  - Aménagement de la partie basse
- **Atelier relais n° 1 :**
  - Nouvelle destination du bâtiment suite à la liquidation judiciaire de la Sarl Collange Luminaires
- **Village Vacances :**
  - Le point sur la mise en place de la promotion et de la commercialisation
  - Mise en place de la gestion directe :
- Travaux et prestations pour accueil de groupe
- Emplois saisonniers
- Modification des régies de recettes et d'avance suite à remarques du Trésorier
  - Amélioration de l'environnement des sites
- **Modification du tableau personnel**
- **Matériel à mutualiser : acquisition de WC autonomes**
- **Finances communautaires :**

<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Compte administratif 2010</li> <li>→ Compte de gestion 2010 du receveur</li> <li>→ Affectation du résultat</li> <li>→ Budget primitif 2011</li> </ul>	pour :	le Budget Principal et les budgets annexes : <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Atelier Relais n°1</li> <li>→ Atelier Relais n°2</li> <li>→ Zone d'Activités du Breyre</li> <li>→ Accueils des Aînés</li> <li>→ Village de vacances</li> <li>→ Zone d'Activités du Patural</li> </ul>
--	--------	---

- **CG2D 3<sup>ème</sup> génération 2011 - 2014 :**
  - *Approbation du programme et autorisation du Président à signer le contrat*
- **Affaires économiques**
  - *Projet de station service à St Pal en Chalencon*
- **Crèche :**
  - *Lancement de la procédure de marché public de services*
- **Questions diverses**
  - *Suppression des boisements gênants – renouvellement de la convention avec le Conseil Général*
    - *Suite à formation-action ARDTA*
    - *Autres questions diverses*

La fonction de secrétaire de séance est assurée par Guy FONTON, 3<sup>ème</sup> Vice-président.

➤ **ZA du Patural : Evolution depuis le dernier Conseil de Communauté du 13 décembre 2010 :**

- *Révision du prix de vente*

Sur proposition du Président, le Conseil estime qu'il serait plus judicieux de fixer un prix de vente faisant référence au m<sup>2</sup> utile plutôt que cessible, compte tenu de l'importance plus ou moins grande des talus se trouvant sur les différents lots.

Partant de ce principe, le Conseil de Communauté fixe un nouveau prix de cession du terrain de la ZA du Patural à 34.75 € ht le m<sup>2</sup> utile.

- *Aménagement de la partie basse*

Le Président présente le projet de division en plusieurs lots de la partie restante de l'ex lot 11 de la Zone du Patural, de la viabilisation de l'ensemble et du prolongement de la voirie communautaire.

Le Conseil de Communauté accepte ce projet et retient comme Maître d'œuvre de l'opération la Sarl Bureau d'Etudes CHANUT avec un taux d'honoraires proposé de 5 % du montant des travaux sur le coût réel.

Il prend acte de l'estimation dudit Bureau d'études pour les coûts des travaux, approuve le DCE et mandate le Président pour lancer la consultation des entreprises.

- *Vente de lots*

Le Conseil de communauté accepte la vente des 5 lots suivants :

Lot	Surface utile	Surface cessible	Prix de cession ht	Candidat
9 et 10 AK 156-157	8 863.31 m <sup>2</sup>	11 730 m <sup>2</sup>	308 000 €	M. et Mme Christophe Marcoux TREMA – Travaux Publics
A – ex lot 11 AK 1233 et 138	800 m <sup>2</sup>	1 284 m <sup>2</sup>	27 800 €	M. et Mme Richard PEYRARD Technic Assèchement
B – ex lot 11 AK 1234 et 1239	1 000 m <sup>2</sup>	1 302 m <sup>2</sup>	34 750 €	SCI PAJ-MAC Forand frères – Charpente
C – ex lot 11 AK 1235 et 1240	1 000 m <sup>2</sup>	1 277 m <sup>2</sup>	34 750 €	Dominique Frézier La Défole – Salle de jeux ludique
Partie du bas de l'ex lot 11AK 1237	3 620 m <sup>2</sup>	4 330 m <sup>2</sup>	125 795 €	SAS SIGMA IMMO ENERGECO – Plomberie chauffage

➤ **Atelier relais n° 1 :**

- *Nouvelle destination du bâtiment suite à la liquidation judiciaire de la Sarl Collange Luminaires*

Le Président rappelle que la CCRC a récupéré le bâtiment de « Atelier Relais n°1 » ZA du Betz – St Pal en Chalencon suite à la liquidation judiciaire de la Sarl Collange Luminaires occupant précédemment les locaux. Plusieurs annonces ont été lancées tant par la CCRC que par le Comité d'Expansion Economique et une estimation des services des Domaines a été établie. Le Conseil de Communauté mandate le Président pour engager toute négociation éventuelle pour louer ou vendre le bâtiment au mieux pour la CCRC.

➤ **Village Vacances :**

- *Le point sur la mise en place de la promotion et de la commercialisation*

M. Patrice RAYSSAC, chargé de communication et de commercialisation, intervient à ce sujet et présente le bilan de sa mission et les actions réalisées : mise en place d'un site internet, inscriptions sur des sites spécialisés, réservations déjà réalisées, mais aussi sur les travaux de construction de la Maison de Retraite de St Pal en Chalencon et l'éventuel préjudice qu'ils pourraient apporter...

- *Mise en place de la gestion directe :*
  - *Travaux et prestations pour accueil de groupe*

Bernard CHAPUIS fait le point sur les travaux et les acquisitions faits pour accueillir les groupes.

- *Emplois saisonniers*

Le Président rappelle que, comme il a été décidé lors du dernier Conseil de Communauté du 13 décembre 2010, 3 emplois saisonniers ont été créés pour la gestion et l'exploitation du village vacances.

Les missions et rôles de chacun sont détaillés ainsi que leur coût.

- un gestionnaire et coordinateur de l'ensemble du village vacances du 1<sup>er</sup> avril au 30 octobre,
- en appui à ce premier emploi, un hôte et animateur à temps complet et durant les deux mois d'été,
- une personne assurant le ménage, à la prestation.
- 

- *Modification des régies de recettes et d'avance suite à remarques du Trésorier*

Suite aux remarques du Trésorier concernant les régies créées lors du dernier Conseil de Communauté, il est décidé d'abaisser le montant maximal pour la régie d'avance à 500€ et de créer une régie de recette pour chaque site.

- *Amélioration de l'environnement des sites*

Afin d'améliorer l'environnement des sites, notamment par l'acquisition de jeux pour enfants, le Conseil de Communauté décide d'inscrire au budget 5 000 €.

Le Président informe également qu'il a fait intervenir l'entreprise PORTAL, travaillant sur le chantier voisin de la Maison de Retraite de St Pal en Chalencon, pour réparer et compacter la voirie interne au site.

#### ➤ **Modification du tableau personnel**

Suite à la réussite de l'examen professionnel par un des agents, le Président propose qu'un poste d'adjoint technique territorial de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet soit créé en modifiant en conséquence le tableau des emplois et celui du régime indemnitaire.

Le Conseil de Communauté accepte la modification du tableau du personnel.

#### ➤ **Matériel à mutualiser : acquisition de WC autonomes**

Après plusieurs devis et après proposition du Bureau et de la Commission des Finances, le Conseil de Communauté décide d'acheter 4 WC autonomes pour mettre à disposition des associations du territoire et d'inscrire au budget la somme nécessaire.

#### ➤ **CG2D 3<sup>ème</sup> génération 2011 - 2014 :**

- *Approbation du programme et autorisation du Président à signer le contrat*

Le Président informe le Conseil que les Maires des huit communes adhérentes à la CCRC ont approuvé le 11 avril 2011 le tableau de répartition du CG2D 2011-2014. Il présente les projets des communes.

Le Conseil de Communauté approuve le projet de contrat dans sa totalité et autorise le Président à signer le CG2D avec le Département.

#### ➤ **Affaires économiques**

- *Projet de station service à St Pal en Chalencon*

M. Pierre DANTONY présente le projet de station service de sa commune. Il sollicite un cofinancement de la CCRC à hauteur de 30 000 € soit 20% du projet. Celui-ci ne pourrait se faire que par le biais de fonds de concours. Xavier DELPY regrette qu'il n'y ait pas eu de discussion de ce projet à la Commission des Finances.

Après débat, un éventuel fonds de concours ne pourrait pas se faire cas par cas mais qu'après définition de règles claires et bien définies.

#### ➤ **Finances communautaires :**

### 1) **FINANCES COMMUNAUTAIRES**

#### a) **Compte administratif 2010**

Lecture est faite du compte administratif 2010 du budget principal et des budgets annexes par Guy Fonton, 3<sup>ème</sup> Vice-Président dont les montants de l'exercice 2010 peuvent se résumer ainsi :

1. <u>Budget principal :</u>			
a.	Section de Fonctionnement	b.	Section d'investissement
·	Dépenses : 1 380 131.17 €	·	Dépenses : 112 234.27 €
·	Recettes : 1 462 040.09 €	·	Recettes : 63 313.90 €
·	Résultat 2010 : 81 908.92 €	·	Résultat 2010 : -48 920.37 €
		·	Restes à réaliser dépenses : 912 092.26 €
		·	Restes à réaliser recettes : 766 572.00 €
2. <u>Budget annexe de l'Atelier Relais n°1 :</u>			
a.	Section de Fonctionnement	b.	Section d'investissement
·	Dépenses : 10 745.23 €	·	Dépenses : 13 052.86 €
·	Recettes : 21 876.85 €	·	Recettes : 12 049.81 €
·	Résultat 2010 : 11 131.62 €	·	Résultat 2010 : -1 003.05 €
3. <u>Budget annexe de l'Atelier Relais n°2 :</u>			
a.	Section de Fonctionnement	b.	Section d'investissement
·	Dépenses : 16 401.79 €	·	Dépenses : 22 098.80 €
·	Recettes : 37 622.91 €	·	Recettes : 20 936.21 €
·	Résultat 2010 : 21 221.12 €	·	Résultat 2010 : -1 162.59 €
·			
4. <u>Budget annexe de la ZA du Breyre :</u>			
a.	Section de Fonctionnement	b.	Section d'investissement
·	Dépenses : 516 392.18 €	·	Dépenses : 501 371.53 €
·	Recettes : 496 221.94 €	·	Recettes : 501 372.00 €
·	Résultat 2010 : - 20 170.24 €	·	Résultat 2010 : 0.47 €
5. <u>Budget annexe Maisons des Aînés</u>			
a.	Section de Fonctionnement	b.	Section d'investissement
·	Dépenses : 60 798.93 €	·	Dépenses : 61 369.39 €
·	Recettes : 187 315.93 €	·	Recettes : 77 159.28 €
·	Résultat 2010 : 126 517.00 €	·	Résultat 2010 : 15 789.89 €
		·	Restes à réaliser dépenses : 99 202.11 €
6. <u>Budget annexe Village de Vacances</u>			
a.	Section de Fonctionnement	b.	Section d'investissement
·	Dépenses : 35 209.16 €	·	Dépenses : 61 810.66 €
·	Recettes : 72 032.16 €	·	Recettes : 274 066.06 €
·	Résultat 2010 : 36 823.00 €	·	Résultat 2010 : 212 255.40 €
		·	Restes à réaliser dépenses : 96 770.89 €
7. <u>Budget annexe ZA du Patural</u>			
a.	Section de Fonctionnement	b.	Section d'investissement
·	Dépenses : 807 795.90 €	·	Dépenses : 849 773.41 €
·	Recettes : 791 830.98 €	·	Recettes : 672 159.00 €
·	Résultat 2010 : -15 964.92 €	·	Résultat 2010 : -177 614.41 €

♦ Le Compte Administratif 2010 de tous les budgets est adopté à l'unanimité.

#### ***b/ Compte de gestion***

Le Conseil de Communauté déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2010 par le Receveur n'appelle ni observation, ni réserve de sa part pour le budget principal de la CCRC et les budgets annexes.

**b/ Affectation du résultat**

- ♦ L'Assemblée décide de l'affectation des résultats de fonctionnement 2010 comme suit :

N° Budget	Libellé	Résultat à la clôture de l'exercice 2009	Part affectée à l'investissement exercice 2010	Résultat de l'exercice 2010	Résultat à la clôture de l'exercice 2010	Proposition d'affectation du résultat
300 Budget Général	Investissement	99 923.00 €		-48 920.37 €	51 002.63 €	
	Fonctionnement	119 193.31 €	0.00 €	81 908.92 €	201 102.23 €	<b>Report à nouveau</b>
	Sous-Total	219 116.31 €	0.00 €	32 988.55 €	252 104.86 €	
302 Atelier Relais n°1	Investissement	-41 629.04 €		-1 003.05 €	-42 632.09 €	
	Fonctionnement	12 049.81 €	12 049.81 €	11 131.62 €	11 131.62 €	<b>En réserve Invtis.</b>
	Sous-Total	-29 579.23 €	12 049.81 €	10 128.57 €	-31 500.47 €	
303 Atelier Relais n°2	Investissement	-56 801.64 €		-1 162.59 €	-57 964.23 €	
	Fonctionnement	20 936.21 €	20 936.21 €	21 221.12 €	21 221.12 €	<b>En réserve Invtis.</b>
	Sous-Total	-35 865.43 €	20 936.21 €	20 058.53 €	-36 743.11 €	
304 ZA Le Breyre	Investissement	0.22 €		0.47 €	0.69 €	
	Fonctionnement	-71 689.00 €	0.00 €	-20 170.24 €	-91 859.24 €	<b>Report à nouveau</b>
	Sous-Total	-71 688.78 €	0.00 €	-20 169.77 €	-91 858.55 €	
305 Maison des Aînés	Investissement	-40 620.70 €		15 789.89 €	-24 830.81 €	
	Fonctionnement	72 664.03 €	72 664.03 €	126 517.00 €	126 517.00 €	<b>En réserve Invtis.</b>
	Sous-Total	32 043.33 €	72 664.03 €	142 306.89 €	101 686.19 €	
306 Villages Vacances	Investissement	-148 171.65 €		212 255.40 €	64 083.75 €	
	Fonctionnement	50.00 €	0.00 €	36 823.00 €	36 873.00 €	<b>En réserve Invtis.</b>
	Sous-Total	-148 121.65 €	0.00 €	249 078.40 €	100 956.75 €	
307 ZA du Patural	Investissement	101.05 €		-177 614.41 €	-177 513.36 €	
	Fonctionnement	-110 795.64 €	0.00 €	-15 964.92 €	-126 760.56 €	<b>Report à nouveau</b>
	Sous-Total	-110 694.59 €	0.00 €	-193 579.33 €	-304 273.92 €	
TOTAUX	Investissement	-187 198.76 €		-654.66 €	-187 853.42 €	
	Fonctionnement	42 408.72 €	105 650.05 €	241 466.50 €	178 225.17 €	
	TOTAL GENERAL	<b>-144 790.04 €</b>	105 650.05 €	240 811.84 €	<b>-9 628.25 €</b>	

**c/ Budget Primitif 201**

- ♦ Le Président présente un projet de budget en y apportant les commentaires nécessaires tout en sollicitant systématiquement le débat.
- ♦ Il a voulu que ce budget respecte quatre principes :
  - Continuité de la rigueur budgétaire, tous budgets confondus
  - Amélioration de l'autofinancement
  - Poursuite de la mise en œuvre du principe de désendettement
  - Amélioration de la trésorerie
- ♦ La lecture comptable est faite par Jacques CHAVANOL, Directeur. Compte tenu de leurs liens étroits, la présentation s'est faite d'abord par les budgets annexes pour se terminer par le budget principal.

- ◆ Données du Budget 2011 (équilibre des sections dépenses et recettes) :

N° Budget	Budget	Section de fonctionnement	Section d'investissement
300	Budget Principal	2 011 492 €	1 237 906 €
302	Atelier Relais n°1	17 485 €	54 683 €
303	Atelier Relais n°2	31 737 €	78 901 €
304	ZA du Breyre	573 150 €	501 372 €
305	Maison des Aînés	111 961 €	195 146 €
306	Village de Vacances	114 400 €	306 755 €
307	ZA du Patural	1 336 152 €	822 260 €

- ◆ Après débat, le Budget Primitif des 7 budgets de la CCRC est adopté à l'unanimité.

➤ **Crèche :**

- *Lancement de la procédure de marché public de services*

Bernard CHAPUIS fait le point sur l'avancée des travaux de la structure d'accueil petite enfance crèche/RAM. Michel JANUEL informe le Conseil que la procédure de marché public de services pour la gestion et l'exploitation de la crèche, décidée lors du dernier Conseil de Communauté du 13 décembre 2011, sera lancée fin avril 2011.

Il propose une organisation de la crèche :

- Capacité de la crèche à l'ouverture : 15 places pour être portée ensuite à 20 places.
- L'amplitude d'ouverture : 11 heures par jour.
- Collaboration étroite entre l'association gestionnaire et la CCRC pour la constitution de l'équipe.

Le Conseil de Communauté valide cette organisation.

➤ **Questions diverses**

- *Suppression des boisements gênants – renouvellement de la convention avec le Conseil Général*

Le Président, rappelle que la convention entre Conseil Général – CCRC concernant la suppression des boisements gênants est arrivée à son terme le 1<sup>er</sup> janvier 2011. Afin que les particuliers puissent toujours bénéficier des aides départementales, le Conseil de Communauté accepte le renouvellement de la convention qui n'aura aucune incidence financière pour la CCRC.

- *Suite à formation-action ARDTA*

Pierre BRUN fait le compte-rendu des deux derniers séminaires de la formation-action ARDTA des 22 janvier et 18 février ainsi que le bilan. 4 groupes se sont constitués et devraient plancher sur les thématiques abordées lors de ces séminaires.

L'ordre du jour étant épuisé et sans autre question, le Président lève la séance à 23h00.

**Toutes les décisions précitées ont été adoptées à l'unanimité**

<b>Bas en Basset</b>	<b>Boisset</b>	<b>Malvalette</b>	<b>St André de Chalencou</b>	<b>St Pal en Chalencou</b>	<b>Solignac sous Roche</b>	<b>Tiranges</b>	<b>Valprivas</b>
----------------------	----------------	-------------------	------------------------------	----------------------------	----------------------------	-----------------	------------------

N° SIRET: 244 301 065 00094 N°TVA intracom : FR16244301065 ☎ : 04.71.61.85.21. 📠 : 04.71.61.85.22.

🌐 : [www.rochebaron-chalencou.fr](http://www.rochebaron-chalencou.fr)

@ : [accueil@rochebaron-chalencou.fr](mailto:accueil@rochebaron-chalencou.fr)